

AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure



À la séance ordinaire qui sera tenue le **13 décembre 2016**, à 19 h 30, au Carrefour Notre-Dame, 1300, boul. Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure aux dispositions du Règlement de lotissement no **438**, à savoir :

DÉROGATION MINEURE NO 2016-48 : LOT 2 067 479 (1900, BOULEVARD PERROT)

La demande est à l'effet de permettre la subdivision du lot 2 067 479 en deux lots avec les dimensions suivantes :

Premier lot avec un frontage de 21,24 mètres au lieu de 24 mètres, une profondeur de 24,24 mètres au lieu de 38 mètres et une superficie de 561,5 mètres carrés au lieu de 930 mètres carrés prescrits à la réglementation;

Deuxième lot avec une profondeur de 26,67 mètres au lieu de 38 mètres et une superficie de 625 mètres carrés au lieu de 930 mètres carrés prescrits à la réglementation.

Toute personne intéressée pourra alors se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande, lors de la séance ordinaire du 13 décembre 2016.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 24 NOVEMBRE 2016.

Catherine Fortier-Pesant
Greffière

/vc
